Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-212902100-20260720-DELIB20260703-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Vendredi 10 juillet 2026 **Date de publication :** Jeudi 23 juillet 2026	Le lundi vingt juillet deux mil vingt-six, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire *Etaient présents* : MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, CRENN Nadia, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, CADIOU Martial, LE GALL Gisèle, COMBOT Estelle, LE VERGE Hubert, BOULC'H Philippe, BOULAIRE Véronique, LENOIR Benoît, LE GALL Sandra, QUIVIGER Julien, CADIOU Nicolas, ROUE Maëlle, TREVIEN Laurence, KERRIOU Nolwenn, BRAS Philippe, GUILLERM Philippe, KERMOAL Morgane *Secrétaire de Séance* : Véronique BOULAIRE **Absents excusés* : Armelle PELHATRE (Pouvoir donné à Véronique BOULAIRE), Nicolas LERROL (Pouvoir donné à Grégory BODERIOU)
Membres : *En exercice :* 23 *Présents :* 21* *Votants :* 23 *Pour :* 23 *Abstention :*	
Délibération N° : 2026 07 03	

Objet : Attribution des lots des travaux de rénovation des bâtiments communaux mis à disposition de l'Ecole Notre Dame de Lambader

Monsieur Grégory Bodériou, Adjoint au Maire

PRESENTE les propositions des entreprises consultées pour la réalisation des travaux de rénovation des bâtiments communaux mis à disposition de l'Ecole Notre Dame de Lambader

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDENT de retenir les entreprises suivantes pour effectuer les travaux de rénovation des bâtiments communaux mis à disposition de l'Ecole Notre Dame de Lambader.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte – 35044 Rennes Cédex – ou par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site wwwtelerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-212902100-20260720-DELIB20260703-DE

Consultation : travaux de rénovation thermique des bâtiments communaux à disposition de l'Ecole			
Lot	**Entreprise**		**Montant**
	Nom	*Domiciliation*	*en € H.T.*
1. Couverture - Etanchéité - Bardage	Le Mestre Frères	*Kernilis*	76 471,58
2. Menuiseries extérieures	Miroiterie Raub	*Guilers*	82 287,00
3. Cloisons - Plafonds suspendus - Isolation	Le Gall Plafonds	*Brest*	69 000,00
4. Sol souple - Peinture - Nettoyage	Decxi	*Brest*	55 000,00
5. Ventilation	Le Bohec	*Landivisiau*	41 999,10
6. Electricité	Cadiou	*Taulé*	9 800,00
Total			**334 557,68**

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier ces décisions auprès de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi vingt juillet deux mil vingt-six.

Véronique Boulaire, Secrétaire de Séance

Gilbert Miossec, Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte – 35044 Rennes Cédex – ou par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site wwwtelerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication